

Niveau de vie et niveau de diplôme selon la catégorie sociale

25 février 2022



Comment situer les catégories sociales ? Quels sont les écarts qui les séparent ? Peu de travaux permettent d'avoir un regard global sur les milieux sociaux et de se représenter les hiérarchies sociales en France. Deux éléments sont au cœur de celles-ci : le niveau de vie et le diplôme.

Pour tenter d'y voir plus clair, on peut commencer par le niveau de revenu. Le niveau de vie mensuel moyen vaut 2 100 euros pour l'équivalent d'une personne seule, selon les données 2019 de l'Insee (après impôts et prestations sociales).

Les non-salariés (agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise) touchent en moyenne un peu plus de 2 300 euros par mois. Cette moyenne masque des écarts considérables dans ce groupe, qui rassemble aussi bien l'artisan maçon, le petit commerçant, que le chirurgien libéral : les hiérarchies en matière de revenus sont très marquées à l'intérieur du monde des indépendants. Avec un niveau de vie mensuel moyen de 3 200

euros, les cadres supérieurs sont au-dessus du lot. Ils perçoivent 50 % de plus que les professions intermédiaires (2 100 euros). Cette dernière catégorie constitue le cœur des classes moyennes françaises, situées entre les cadres et les catégories populaires. Employés et ouvriers ferment la marche avec autour de 1 600 euros par mois en moyenne, moitié moins que les cadres supérieurs.

Niveau de vie moyen pour l'équivalent d'une personne seule, après impôts et prestations sociales. Lecture : les ouvriers ont un niveau de vie de 1 657 euros par mois en moyenne.

Source : Insee – Données 2019 – © Observatoire des inégalités

Les diplômes

Du côté des diplômes [1] les écarts sont énormes. On ne sait pas mesurer, comme on le fait pour le revenu, un « diplôme médian », mais on peut noter que 74 % des cadres supérieurs disposent d'un titre scolaire supérieur à bac + 2, contre 3 % des ouvriers et 10 % des employés (données Insee 2020). Ces écarts sont liés à la définition même des catégories : pour devenir cadre supérieur, il faut disposer d'un certain niveau de diplôme. Ces données ne reflètent d'ailleurs qu'un niveau scolaire, et non forcément le niveau de qualification global, lequel peut aussi être acquis par le biais de l'expérience ou de la formation professionnelle.

Ces données montrent par ailleurs que le déclassement est loin d'être généralisé à l'ensemble des actifs : on compte très peu d'ouvriers diplômés. Et elles mettent en évidence aussi que la promotion interne est peu fréquente : on ne compte quasiment pas de cadres sans diplôme (seuls 2 % ont au mieux le brevet des collèges).

Lecture : 3 % des ouvriers ont un niveau de diplôme supérieur à bac + 2.

Source : Insee – Données 2020 – © Observatoire des inégalités

Pour mieux comprendre la position des catégories sociales, ces éléments mériteraient d'être complétés par des informations sur le [niveau de patrimoine](#), la mobilisation de réseaux de sociabilité utiles dans le monde du travail notamment, l'âge ou encore la situation familiale. Par exemple, une partie des ouvriers peuvent accéder en fin de carrière, par le biais de la formation interne, à un poste de contremaître, donc de profession intermédiaire. Une partie des ouvriers les plus qualifiés s'apparente ainsi davantage aux classes moyennes qu'aux milieux populaires.

Ces données permettent malgré tout d'évaluer la distance qui sépare les milieux sociaux. Chaque mois, un cadre supérieur dispose, en moyenne, de 1 600 euros de plus à dépenser qu'un ouvrier. C'est cette inégalité de revenu qui lui permet d'épargner, de se constituer un patrimoine et d'en faire profiter ses enfants, ce qui va contribuer à la persistance des inégalités dans le temps. De même, les écarts de niveau de diplôme tendent à se reproduire dans le système éducatif français, qui favorise plus que les autres les enfants de diplômés.

Extrait de « [Revenus et diplômes : à quel niveau se situent les catégories sociales ?](#) », Centre d'observation de la société, 20 décembre 2021.

[1]On observe ici les seuls actifs : ceux qui ont un emploi ou sont au chômage.

- Emplacement :

[Accueil](#) > [Catégories sociales](#) >

- Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Niveau-de-vie-et-niveau-de-diplome-selon-la-categorie-sociale>